

Changement de bibliothécaire : Que faire ?

Si vous n'êtes désormais plus responsable de la bibliothèque de votre établissement, nous vous prions de bien vouloir vous assurer que votre successeur connaisse la plate-forme électronique biblioBE.ch ainsi que les newsletters y afférentes afin qu'elle/il puisse également profiter de la riche palette d'offres en matière d'informations et de services mises à disposition par la Commission des bibliothèques du canton de Berne.

S'inscrire pour nos newsletters

Pour s'abonner à nos [lettres d'information](#) et nos [dossiers thématiques](#), il faut passer à la rubrique [News](#) et sélectionner, dans le menu, l'onglet [S'inscrire à la newsletter](#). Il convient de noter que toutes les personnes travaillant au sein d'une bibliothèque peuvent s'abonner à nos newsletters, indépendamment de leur fonction, et qu'il n'est pas nécessaire d'être actif dans une bibliothèque pour faire partie de nos abonnés-e-s, l'inscription étant ouverte à toutes les personnes qui s'intéressent à des questions liées à l'exploitation d'une bibliothèque (directrices/directeurs d'écoles, enseignant-e-s fréquentant régulièrement la bibliothèque, autorités politiques, etc.). Or, si vous souhaitez rester abonné-e à nos courriers électroniques, vous êtes le/la bienvenu-e.

Annoncer des manifestations ou gérer la page de la bibliothèque

Nous vous prions également de bien vouloir communiquer à votre successeur que toutes les bibliothèques communales et scolaires du canton de Berne ont la possibilité d'annoncer leurs activités dans le calendrier des manifestations qui se trouve dans la rubrique [Agenda](#) et que, sur biblioBE.ch, chaque bibliothèque dispose d'une page où elle peut présenter ses offres et prestations ainsi que d'autres informations importantes (heures d'ouverture, collections, etc.).

Ex. Agenda : [Annonce d'une soirée cinéma organisée pour fêter les 40 ans du BiblioBus >](#)

Ex. Bibliothèques : [La Bibliothèque régionale de La Neuveville sur biblioBE >](#)

La possibilité d'annoncer des manifestations et de présenter des informations par le biais de notre plate-forme électronique est notamment intéressante pour les bibliothèques qui ne disposent pas d'un site web. Ces pages que les bibliothèques peuvent actualiser elles-mêmes, se trouvent dans la rubrique [Bibliothèques, A-Z](#).

Afin d'annoncer des animations et d'actualiser la page de sa bibliothèque, il faut suivre le lien [Login](#), qui se trouve tout en bas de la page, dans la barre en couleur pétrole :



Il est donc important que vous communiquiez également les identifiants de la bibliothèque à votre successeur. Dans ce contexte, nous vous prions de prendre note que les bibliothèques peuvent elles-mêmes changer le mot de passe, mais non pas le nom d'utilisateur (User name).

Si vous ne disposez pas/plus des données actuelles de votre bibliothèque, veuillez contacter la déléguée aux bibliothèques, qui se tiendra volontiers à votre disposition (031/633 85 84 ou support@bibliobe.ch).

Vous trouverez des documents qui vous expliquent comment on doit procéder pour annoncer une manifestation ou actualiser la page de votre bibliothèque soit dans la rubrique [Utiliser biblioBE](#) soit dans la barre verte affichée dans la section [Login](#) :

Login

User name:

Please enter a user name

Mot de passe:

Login

[Avez-vous oublié votre mot de passe?](#)

Instructions pour les bibliothèques

- [S'annoncer \(pdf\) >](#)
- [Actualiser la page de la bibliothèque \(pdf\) >](#)
- [Annoncer des manifestations \(pdf\) >](#)
- [Changer le mot de passe \(pdf\) >](#)
- [Changement de bibliothécaire: Q... \(pdf\) ? >](#)

Ceci dit, nous profitons de l'occasion pour inviter toutes les bibliothèques du canton, des plus grandes aux plus petites, d'actualiser leur page sur biblioBE.ch et d'annoncer les manifestations qu'elles organisent afin d'augmenter leur visibilité et de mieux faire connaître leurs prestations.